

Rapport annuel de l'ASPS 2019

Rapport annuel de l'ASPS 2019	1
1 Changements de personnel et nouveau président	2
2 Manifestations 2019	2
3 « Dictionnaire de politique sociale suisse »	2
4 Lettre aux membres et newsletter	3
5 Organisation	3
5.1 Comité.....	3
5.2 Secrétariat général	4
5.3 Effectif des membres	4
6 Perspectives 2020	4

1 Changements de personnel et nouveau président

L'année 2019 a représenté une rupture, voire un bouleversement majeur pour l'ASPS. Lors de l'Assemblée générale du 29 novembre 2019, Jean-Michel Bonvin et Andreas Dummermuth ont été chaleureusement remerciés après quelque 11 années à la présidence de l'association. Ils avaient déjà annoncé leur démission à fin 2019 lors de l'Assemblée générale de l'ASPS en 2018.

D'autres membres ont également démissionné du Comité. Ueli Tecklenburg a œuvré pendant 10 ans au sein du Comité, jetant un pont entre la Suisse alémanique et la Suisse romande dans le domaine de la politique sociale. Stéphane Beuchat faisait partie du Comité depuis 2013 en tant que représentant d'AvenirSocial.

Martin Wild a été élu nouveau président de l'ASPS et a pris ses fonctions en janvier 2020. Ces changements de personnel ont incité les autres membres du Comité et le nouveau président à initier un processus stratégique et à poser les futurs jalons de l'ASPS.

2 Manifestations 2019

En raison des changements de personnel et du processus stratégique engagé, l'ASPS n'a pas organisé de propres manifestations en 2019, mais s'est limitée à sa coopération de longue date avec la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

Par ailleurs, une coopération avec la Société suisse de sociologie (SSS) et l'Université de Fribourg a été lancée pour planifier et organiser d'une conférence internationale intitulée « Drivers and challenges of social policies: Global, regional, national and local perspectives ». Il aura lieu à Fribourg du 25 au 27 août 2021.

Conférence « La subsidiarité – un défi permanent »

14 mars 2019, Bienne : Journée nationale de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), en coopération avec l'ASPS et l'Artias

La subsidiarité – un défi permanent, voilà le thème de la Journée nationale de la CSIAS organisée le 14 mars 2019 à Bienne en coopération avec l'ASPS et l'Artias. Les présentations étaient consacrées à des thèmes tels que l'évolution et l'importance du principe de subsidiarité ou les innovations requises dans le système de protection sociale. Les défis de la subsidiarité ont également été analysés d'un point de vue pratique. En outre, les quelque 340 participants ont pris part à des ateliers sur les interfaces entre l'aide sociale et les autres systèmes de sécurité sociale.

3 « Dictionnaire de politique sociale suisse »

Après de nouveaux retards, les travaux liés au Dictionnaire de politique sociale suisse touchent à leur fin. Une sélection de plus de 200 contributions aborde d'un œil critique un large éventail de mesures et de contextes sociopolitiques et mettent en exergue les particularités suisses, les besoins d'intervention et les défis actuels et futurs pour la politique et la société. L'ouvrage exhaustif, financé en partie par l'ASSH, devrait être publié à l'automne 2020 par les éditions Seismo. Les retards résultent de la volonté d'assurer le financement d'une publication en libre

accès. Finalement, la publication a été reportée du printemps à l'automne 2020 afin de pouvoir célébrer la publication lors d'un vernissage festif au terme du confinement dû à la pandémie.

4 Lettre aux membres et newsletter

L'ASPS informe ses membres et d'autres personnes intéressées régulièrement sur des manifestations, des publications et d'autres sujets d'intérêt en lien avec la politique sociale sous forme de newsletters et d'une lettre aux membres. En 2019, quatre newsletters et une lettre aux membres ont été diffusées en français et en allemand. La lettre aux membres est adressée à tous les membres de l'ASPS, la newsletter est envoyée tant aux membres de l'ASPS qu'à d'autres personnes intéressées, soit au total à quelque 530 adresses germanophones et à 60 adresses francophones.

5 Organisation

5.1 Comité

Le Comité de l'ASPS travaille à titre bénévole. Le Comité se réunit environ quatre fois par an pour concevoir et organiser les différentes activités. Les séances, d'une durée d'une demi-journée chacune, sont régulièrement enrichies par des interventions d'input d'expertes et d'experts externes. En 2019, le Comité a enregistré plusieurs démissions (cf. ch. 1). A fin 2019, la composition du Comité se présentait comme suit :

Nom/Prénom	Fonction et activité
Wild Martin (Président)	Chef de section Travail social, BFH – Haute école spécialisée bernoise
Hugentobler Valérie	Professeure à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Knöpfel Carlo	Professeur, FHNW - Hochschule für Soziale Arbeit, Institut Sozialplanung und Stadtentwicklung
Knupfer Caroline	Adjointe à la politique sociale et à la formation à la Direction générale de la cohésion sociale, Département de la santé et de l'action sociale, canton de Vaud
Gabriela Medici	Secrétaire centrale Assurances sociales, Union syndicale suisse, Berne
Sandoz Olivier	Directeur général adjoint, Direction générale, Fédération des Entreprises Romandes, Genève
Strohmeier Navarro Smith Rahel	Professeure, ZHAW – Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften, Département soziale Arbeit
Wächter Matthias	Professeur et chef de projet, HSLU – Hochschule Luzern, Département Wirtschaft

Weber-Gobet Marie-Thérèse	Chargée de la défense des intérêts d'Inclusion Handicap, ancienne Conseillère nationale
---------------------------	---

5.2 Secrétariat général

L'équipe du secrétariat général a changé. Anita Berisha et Marlis Caputo ont quitté le service administratif. Elles ont été remplacées par Aatemad Kheir et Veronika Wanzenried.

5.3 Effectif des membres

En 2019, l'ASPS a enregistré 3 arrivées et 11 départs. Au 31.12.2019, l'ASPS comptait donc au total 196 membres (126 membres individuels, 60 membres collectifs, 10 membres gratuits).

6 Perspectives 2020

Pour l'ASPS, l'année 2020 s'intéresse surtout à la question de savoir quelle contribution apporter aux discussions sur les thèmes de politique sociale. La politique sociale a fortement évolué depuis la fondation de l'ASPS en 1926 : il existe aujourd'hui divers instruments de politique sociale, à la fois puissants et bien développés qui sont largement acceptés au sein de la société. Cependant, les réglementations différenciées des divers instruments et leurs mises en œuvre variées en Suisse fédérale ont généré une énorme complexité de la politique sociale. Les discussions politiques sur le développement des différents instruments sont par conséquent controversées et souvent bloquées.

L'article des statuts consacré au but de l'ASPS, à savoir de promouvoir une politique sociale progressiste, a donc pris un nouveau sens aujourd'hui. Il ne s'agit plus seulement d'introduire des instruments de politique sociale spécifiques, mais aussi de dresser un aperçu global de la politique sociale actuelle dans son ensemble et de ses interactions avec d'autres domaines politiques. En politique sociale, de nouvelles questions se posent au sujet des relations entre les générations : comment la jeune génération répond-elle aux questions de solidarité lorsqu'il s'agit de prendre soin de la génération âgée ? Et à l'inverse : quelles pressions la génération âgée exerce-t-elle sur la plus jeune ? Les discussions portent également sur les mêmes questions liées aux interactions entre les domaines politiques : quelles sont, par exemple, les conséquences de la libéralisation croissante du marché du travail pour les différents instruments de politique sociale ? Ou comment les mesures sociopolitiques impactent-elles sur l'emploi ?

Ces thèmes seront abordés par un Comité élargi et dans le cadre d'une nouvelle série d'événements.

Berne, 17 mai 2020